

ARCADIE INVESTIT PLUS DE 10M € POUR UN NOUVEAU BÂTIMENT INDUSTRIEL

L'entreprise spécialisée dans le commerce d'épices et d'herbes aromatiques bio construit 4 000 m² dans la zone d'activité de Mejanès-lès-Alès.

Spécialiste des épices bio avec sa marque "Cook" et des plantes aromatiques et médicinales bio estampillées "L'Herbier", Arcadie est installée depuis 2005 dans la zone d'activité de Mejanès-lès-Alès, à quelques mètres du parc des expositions. Après de nombreuses années avec une croissance à deux chiffres, l'entreprise continue de pousser et fait désormais sortir de terre un nouveau bâtiment. « *Nous avons connu une année 2022 difficile, mais le marché a repris en 2023. Nous sommes donc très confiants pour l'avenir du bio* », explique Martin Lacroix, chargé de communication d'Arcadie. La décision a donc été prise de créer un bâtiment industriel de 4 000 m², permettant à la fois d'augmenter la capacité de stockage des marchandises et d'améliorer l'efficacité et le confort des ateliers de conditionnement ou de broyage d'épices. Une surface qui vient s'ajouter aux 4 500 m² déjà occupés par Arcadie.

Un bâtiment à très haute valeur environnementale

Pour réaliser ce nouveau projet, l'entreprise s'appuie sur le cabinet d'architecte SEUIL, spécialisé dans les projets à forte valeur environnementale. Le bâtiment sera chauffé et refroidi par géothermie, les murs du stock seront isolés grâce à des caissons de paille et de terre, un système de récupération des eaux de pluie alimentera les sanitaires et l'arrosage des espaces extérieurs, sans oublier la végétalisation d'une partie de la toiture, en plus de l'installation de panneaux photovoltaïques qui devraient couvrir un quart des besoins énergétiques. La surface extérieure imperméabilisée est également limitée au maximum.

Toujours dans le but de réduire l'impact environnemental et pour favoriser l'activité économique locale, le bâtiment est réalisé par 11 entreprises du Gard et 7 de départements limitrophes (sur 30 intervenants). « *C'est un projet longuement réfléchi, d'un coût de plus de 10M €. Nous avons eu la chance d'obtenir 3,6M € de subventions dans le cadre du plan France Relance porté par l'État.* »

Un budget colossal pour ce projet, qui doit permettre à Arcadie d'augmenter sa productivité annuelle de 20 % : « *Au-delà de l'espace gagné pour nos produits et nos ateliers, nous souhaitons améliorer notre efficacité.* »

L'entreprise, qui compte actuellement 100 salariés, doit donc tenir le rythme pour rembourser ses emprunts. En 2023, Arcadie affichait 17,5M € de chiffre d'affaires.